

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Sax
Du jeudi 8 décembre 2022 à 19h00

DELIBERATION N°06/2022 :

Décision modificative n°3 du budget primitif 2022

Date de la séance :

8 décembre 2022

Date de la convocation :

19 septembre 2022

Président de la séance :

Monsieur Marc Honoré

en sa qualité de Président du sax

Etaient présents : 15

Elus : 8

Titulaires : Marc HONORE - François DAZELLE – Fatiha EL YAGOUBI – Grégory SANCHEZ – Céline CHASSIN – Katell LANDIER

Suppléants : Sarah SABOURIN – Nicole MARTIN

Personnalités qualifiées : 7

Titulaires : Olivier MAURO - Lucas HARLE - Christine GRENET - Jean-Marc BUREAU - Denise GERBIN

Suppléants : Romain MAIDON – Stéphanie JACQMIN

Etaient invités : 2

Yannick PARAGE

Aurélié MACADOUX

DELIBERATION N°06/2022 : Décision modificative n°3 du budget primitif 2022

Exposé des motifs :

Le budget primitif 2022 est modifié de la façon suivante :

- La section de fonctionnement s'élève à **1 287 982,42 euros HT** en dépenses et en recettes.
- La section d'investissement s'élève à **255 037,97 euros HT** en dépenses et en recettes.

Fonctionnement Dépenses	budget primitif + DM1+DM2	DM n°3 votée le 08/12/2022	BP 2022 + DM n°1 / n°2 / n°3
Chapitre 011 : charges à caractère général	514 409,42 €		514 409,42 €
Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés	659 464,00 €		659 464,00 €
Chapitre 023 : virement à la section d'investissement			- €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	28 918,32 €		28 918,32 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	300,00 €		300,00 €
Chapitre 68 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	200,00 €		200,00 €
Chapitre 69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	- €		- €
Chapitre 042 : opération d'ordre de transfert entre sections	84 690,68 €		84 690,68 €
TOTAL HT	1 287 982,42 €	- €	1 287 982,42 €

Fonctionnement Recettes	budget primitif + DM1+DM2	DM n°3 votée le 08/12/2022	BP 2022 + DM n°1 / n°2 / n°3
Chapitre 70 - Produits des services	125 500,00 €		125 500,00 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	883 200,00 €		883 200,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	100,00 €		100,00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	5 500,00 €		5 500,00 €
Chapitre 013 - Atténuation de charges	23 500,00 €		23 500,00 €
Chapitre 042 : opération d'ordre de transfert entre sections	82 477,00 €		82 477,00 €
Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté	167 705,42 €		167 705,42 €
TOTAL HT	1 287 982,42 €	- €	1 287 982,42 €

Investissement Dépenses	budget primitif + DM1+DM2	DM n°3 votée le 08/12/2022	BP 2022 + DM n°1 / n°2 / n°3
Chapitre 001 - Déficit antérieur reporté			- €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	3 000,00 €		3 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	174 579,29 €	- 4 318,32 €	170 260,97 €
Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre section	81 777,00 €		81 777,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	- €		- €
TOTAL HT	259 356,29 €	- 4 318,32 €	255 037,97 €



ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Investissement	budget primitif + DM1+DM2	DM n°3	BP 2022
Recettes		votée le 08/12/2022	+ DM n°1 / n°2 / n°3
Chapitre 001 - Excédent antérieur reporté	31 347,29 €		31 347,29 €
Chapitre 1068 - Autres réserves			€
Chapitre 13 - Subvention d'investissement	139 000,00 €		139 000,00 €
Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	89 009,00 €	- 4 318,32 €	84 690,68 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonct.			€
TOTAL HT	259 356,29 €	- 4 318,32 €	255 037,97 €

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver la décision modificative n° 3 du budget 2022 comme suit :
Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses et des recettes s'équilibrent à **1 287 982,42 euros HT**.

Pour la section d'investissement, le total des dépenses et des recettes s'équilibrent à **255 037.97 euros HT**.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

DECIDE

DECISION : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Vote :	nombre de votants : 11	Unanimité : 11
		Abstention :
		Pour :
		Contre :

Fait et délibéré à Achères, le 08 décembre 2022

Pour extrait et conforme,
Le Président de l'EPIC Le Sax
Monsieur Marc Honoré
Envoi au contrôle de légalité



ESPACE
MUSICAL
ACHERES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Sax
Du jeudi 8 décembre 2022 à 19h00

DELIBERATION N°07/2022 :

Vote du budget primitif HT 2023 : section de fonctionnement et section d'investissement

Date de la séance :

8 décembre 2022

Date de la convocation :

19 septembre 2022

Président de la séance :

Monsieur Marc Honoré

en sa qualité de Président du sax

Etaient présents : 15

Elus : 8

Titulaires : Marc HONORE - François DAZELLE – Fatiha EL YAGOUBI – Grégory SANCHEZ – Céline CHASSIN – Katell LANDIER

Suppléants : Sarah SABOURIN – Nicole MARTIN

Personnalités qualifiées : 7

Titulaires : Olivier MAURO - Lucas HARLE - Christine GRENET - Jean-Marc BUREAU - Denise GERBIN

Suppléants : Romain MAIDON – Stéphanie JACQMIN

Etaient invités : 2

Yannick PARAGE

Aurélien MACADOUX



ESPACE
MUSICAL
ACHERES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

DELIBERATION N°07/2022 : Vote du budget primitif HT 2023 : section de fonctionnement et section d'investissement

Exposé des motifs : La proposition est la suivante :

Section de fonctionnement en dépenses HT = 1 143 109,00 €
Section de fonctionnement en recettes HT = 1 143 109,00 €

Section d'investissement en dépenses HT = 168 048,00 €
Section d'investissement en recettes HT = 168 048,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HT		budget primitif prévisionnel
Chapitre 011 - Charges à caractère général		416 380,00 €
604 Achats de prestations spécifiques		220 278,00 €
Achats spectacles		190 712,00 €
Service d'ordre et de sécurité		6 566,00 €
Prestations type stage, ateliers		23 000,00 €
606 Achats non stockés de matière et fournitures		18 200,00 €
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement		12 000,00 €
6064 Fournitures administratives		1 000,00 €
6066 Carburant		700,00 €
6068 Autres matières et fournitures		4 500,00 €
607 Achats de marchandises		825,00 €
Approvisionnement bar		825,00 €
613 Location, droits de passage et servitudes diverses		13 600,00 €
6135 Locations mobilières		13 600,00 €
615 Entretien et réparations		40 400,00 €
61521 Sur biens immobiliers - Entretien des locaux (ménage)		26 000,00 €
61558 Sur biens mobiliers		2 400,00 €
6156 Maintenance et assistance		12 000,00 €
616 Primes d'assurances		8 000,00 €
6161 Multirisques		7 800,00 €
6161 Autres		200,00 €
617 Etudes et recherches		
618 Divers		13 800,00 €
Documentation		6 800,00 €
Séminaire, Colloques, caution airbnb		- €
6184 Formation du personnel permanent		7 000,00 €
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		19 900,00 €
6225 Indemnités au comptable et au régisseur		400,00 €
6226 Honoraires artistiques		10 000,00 €
6226 Honoraires administratifs		9 500,00 €

Siret : 53785937300012 - Code APE : 9001 Z - TVA intracommunautaire : FR0953785937300012

Déclarations d'activités R-2020-004237 / R-2020-004385 / R-2020-004387



ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

623	Publicité, publication, relations publiques	34 400,00 €
6238	Divers / Affichage, distribution	13 500,00 €
6231	Annonces et insertions	9 900,00 €
6237	Impressions, Publications	11 000,00 €
624	Transports de biens et transport collectif du personnel	1 100,00 €
6247	Transport collectif	1 100,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	31 457,00 €
6251	Voyages et déplacements	4 500,00 €
6256	Frais de mission personnel permanent (déplacement sur spectacles, festivals)	3 500,00 €
6257	Hébergement	8 500,00 €
6257	Restauration Catering	14 957,00 €
626	Frais postaux et de télécommunications	4 400,00 €
6261	Frais d'affranchissement	3 200,00 €
6262	Frais téléphonie mobile	1 200,00 €
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00 €
628	Divers	4 500,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	4 500,00 €
635	Autres Impôts et taxes et versements assimilés	500,00 €
6358	Taxe véhicule de société	500,00 €
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 020,00 €
	Centre National de la Musique (CNM)	3 020,00 €
	ASTP	- €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés		659 890,00 €
621	Personnel extérieur	- €
6218	Personnel extérieur	- €
631	Impôts et taxes sur rémunérations (impôts)	- €
6311	Taxe sur les salaires	- €
6312	Taxe d'apprentissage	- €
633	Impôts et taxes sur rémunérations (autres)	- €
6333	Participation à la formation continue	- €
641	Rémunération nette du personnel	479 047,00 €
6411	Personnel permanents	268 000,00 €
6411	Mutuelle nette	5 900,00 €
6411	Personnel intermittents artistes	9 000,00 €
6411	Personnel intermittents techniciens	36 498,00 €
6411	Personnel vacataires	2 800,00 €
6411	Charges sociales salariales	84 000,00 €
6411	Prélèvement à la source	9 950,00 €
6412	Congés spectacles personnel intermittent	11 500,00 €
6413	Primes sur salaires permanents et gratifications stagiaires	39 238,00 €
64148	Indemnités et avantages divers	6 020,00 €
6415	Supplément familial de traitement	6 141,00 €
		3 565,00 €

Siret : 53785937300012 - Code APE : 9001 Z - TVA intracommunautaire : FR0953785937300012

Déclarations d'activités R-2020-004237 / R-2020-004385 / R-2020-004387



ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

645	Charges sociales	175 543,00 €
6451	Cotisations URSSAF	123 343,00 €
6452	Cotisations mutuelle	2 700,00 €
6453	Cotisations Caisses de retraite	32 000,00 €
6454	Cotisations Pôle Emploi	6 000,00 €
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	11 500,00 €
647	Autres charges sociales	5 300,00 €
6472	versements aux Comités d'entreprises	3 400,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 900,00 €
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement		- €
023	Virement à la section d'investissement	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		15 100,00 €
651	Redevances pour concessions, brevets, licences	15 000,00 €
6518	Autres - Droits d'auteur	15 000,00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	
658	Charges diverses de gestion courante	100,00 €
Chapitre 66 - Charges financières		- €
661	Charges d'intérêts	- €
	Charges financières de ligne de trésorerie	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		300,00 €
673	Titres annulés sur exercice précédent	200,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	100,00 €
Chapitre 68 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		200,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	200,00 €
Chapitre 69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés		- €
6951	Impôts sur les bénéfices	
Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre section		51 239,00 €
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	51 239,00 €
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	51 239,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	- €
	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HT		1 143 109,00 €



ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax. Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

RECETTES DE FONCTIONNEMENT HT		budget primitif prévisionnel
Chapitre 70 - Produits des services		122 598,00 €
706	Prestations de services (recettes artistiques)	110 877,00 €
	Billetterie spectacles	86 288,00 €
	Participation producteur aux frais	24 589,00 €
707	Ventes de marchandises	1 000,00 €
	Recettes bar	1 000,00 €
7083	Produits des activités annexes	10 721,00 €
	Recettes studio	10 721,00 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations		950 800,00 €
740	Subvention Commune	611 000,00 €
	Ville d'Achères - dotation fonctionnement	611 000,00 €
741	Sociétés civiles	89 000,00 €
	CNM (droit de tirage, aide à la diffusion des lieux, aide aux résidences)	65 000,00 €
	Sacem (aide à la diffusion, aide aux festivals, appel à projet)	24 000,00 €
742	Subvention Ministère de la Culture	102 000,00 €
	DRAC Ile-de-France - Scène conventionnée + été culturel	92 000,00 €
	DRAC Ile-de-France / résidence territoriale en milieu scolaire	10 000,00 €
743	Subvention Département	52 000,00 €
	Conseil Départemental des Yvelines - contrat social de développement territorialisé	6 000,00 €
	Conseil Départemental des Yvelines - appel à projet + aide au festival	46 000,00 €
744	Subvention Région	75 000,00 €
	Conseil Régional Ile-de-France (PAC)	75 000,00 €
74	Autres subventions	1 000,00 €
	Autres partenaires (ONDA, OARA, RECTORAT, DSDEN)	1 000,00 €
74	Subvention GPSEO	20 800,00 €
	GPSEO : Aide au festival	11 000,00 €
	GPSEO : Politique de la ville	8 000,00 €
	GPSEO : Pacte	1 800,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante		100,00 €
752	Produits divers de gestion courante	
7588	Autres produits de gestion courante (PAS)	100,00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels		5 500,00 €
7718	Mécénat	5 000,00 €
773	Titre annulant mandat exercice précédent	500,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		47 111,00 €
777	Produits exceptionnels sur opération de gestion	46 411,00 €
7788	Produits exceptionnels	500,00 €
775	Produits des cessions d'immobilisation	200,00 €
Chapitre 013 - Atténuation de charges		17 000,00 €
64198	Remboursement sur rémunération du personnel (contrats aidés, CPAM, AFDAS)	1 000,00 €
64191	Remboursement sur rémunération du personnel (PRIME APPRENTISSAGE)	16 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT HT		1 143 109,00 €



ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

DEPENSES D'INVESTISSEMENT HT		budget primitif prévisionnel
Chapitre 001 - Déficit antérieur reporté		- €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		- €
203	Frais d'études	
2051	Concessions et droits similaires	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		121 637,00 €
2181	Agencement, aménagement divers	18 000,00 €
2182	Matériel de transport (véhicule société)	
2183	Matériel bureautique	
2184	Equipement mobilier	4 000,00 €
2188	Autre matériel	99 637,00 €
Chapitre 22 - Dépenses imprévues		- €
Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre section		46 411,00 €
13912	Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	12 091,00 €
13913	Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	12 361,00 €
13914	Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	19 959,00 €
13918	Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	2 000,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières		- €
271	Titres immobilisés droit de propriété	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT HT		168 048,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT HT		budget primitif prévisionnel
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement		- €
	virement de la section de fonctionnement	
Chapitre 1068 - Autre réserve		- €
	Autre réserve - Excédent de fonctionnement capitalisé	
Chapitre 001 - Excédent antérieur reporté		- €
	Excédent antérieur reporté	
Chapitre 13 - Subvention d'investissement		116 809,00 €
1312	Région Ile-de-France	40 000,00 €
1313	Département	40 000,00 €
1314	Commune d'Achères	
1318	Autres : Etat, Centre National de la Musique	36 809,00 €
Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections		51 239,00 €
2181	Agencement, aménagement divers	
2805	Concessions et droits similaires	2 380,00 €
28181	Agencement	8 102,00 €
28182	Matériel de transport	2 598,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 349,00 €
28184	Mobilier	4 244,00 €
28188	Autre	31 566,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT HT		168 048,00 €

La demande de dotation de fonctionnement 2023 de la ville d'Achères s'élève à : 611 000.00 € HT

Il est proposé au Conseil d'Administration :

de valider le budget primitif 2023 HT, section de fonctionnement et section d'investissement, en dépenses et en recettes, comme exposé ci-dessus.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

DECIDE

DECISION : Adopté à 7 votes « pour », 3 votes « contre », 1 « abstention »

Vote :

nombre de votants : 11

Unanimité :

Abstention : 1

Pour : 7

Contre : 3

Fait et délibéré à Achères, le 8 décembre 2022

**Pour extrait et conforme,
Le Président de l'EPIC Le Sax**

Monsieur Marc Honoré
Envoi au contrôle de légalité





ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Sax
Du jeudi 8 décembre 2022 à 19h00**

DELIBERATION N°08/2022 :

Nouveaux tarifs pour les usagers du SAX et refacturation des mises à disposition du SAX aux associations achéroises et non achéroises.

Date de la séance :

8 décembre 2022

Date de la convocation :

19 septembre 2022

Président de la séance :

Monsieur Marc Honoré

en sa qualité de Président du Sax

Etaient présents : 15

Elus : 8

Titulaires : Marc HONORE - François DAZELLE - Fatiha EL YAGOUBI - Grégory SANCHEZ - Céline CHASSIN - Katell LANDIER

Suppléants : Sarah SABOURIN - Nicole MARTIN

Personnalités qualifiées : 7

Titulaires : Olivier MAURO - Lucas HARLE - Christine GRENET - Jean-Marc BUREAU - Denise GERBIN

Suppléants : Romain MAIDON - Stéphanie JACQMIN

Etaient invités : 2

Yannick PARAGE

Aurélié MACADOUX

DELIBERATION N°08/2022 : Nouveaux tarifs pour les usagers du SAX et refacturation des mises à disposition du SAX aux associations achéroises et non achéroises.

Exposé des motifs : De nouveaux tarifs sont proposés en billetterie, aux studios et au bar ainsi que la refacturation - lors de la mise à disposition du SAX pour les accueils des spectacles des associations achéroises et hors Achères - des frais réels liés à l'embauche du personnel technique intermittent (fiches de paie comprises), du personnel de sécurité, et les frais de restauration des personnels mobilisés pour ces accueils.

Un devis sera établi à toute association souhaitant disposer du lieu.

Les propositions sont les suivantes :

1) LA BILLETTERIE

1-1. Augmentation des tarifs de la billetterie pour la saison 2023 – 2024, soit à partir **du 1^{er} juillet 2023**.

	Tarifs Paillettes TTC	
	C1	C2
tarif plein	17,00	14,00
tarif réduit	13,00	11,00
tarif jeune	8,00	6,00
tarif groupe	11,00	9,00

	Tarifs Strass TTC	
	C1	C2
tarif plein	27,00	24,00
tarif réduit	22,00	20,00
tarif jeune	14,00	12,00
tarif groupe	19,00	17,00

	Tarif Famille TTC	
tarif unique	8,00	

	prix de la carte	prix des places
carte solo	15,00	12,00
carte duo	25,00	11,00
carte jeune	10,00	9,00
carte famille	10,00	6,00



ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

1-2. Augmentation des tarifs scolaires et périscolaires (Achères et hors Achères pour la saison 2023 – 2024, **soit à partir du 1^{er} juillet 2023.**

Tarifs Scolaires et périscolaires TTC actuels		
	Achères	Hors Achères
tarif unique	2,80	6,50

2) LES STUDIOS

Augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2023 (les forfaits en cours resteront valables). Les nouveaux tarifs s'appliqueront sur les nouveaux forfaits pris.

2-1 : La répétition

Forfait 30 heures :

De 1 à 2 personnes = 120,00 € TTC

De 3 à 5 personnes = 220,00 € TTC

De 6 personnes à + = 250,00 € TTC

Hors forfait :

Tarif solo / duo

10 heures = 60,00 € TTC

1 heure = 7,00 € TTC

Groupe à partir de 3 :

3 heures = 30,00 € TTC

1 heure = 12,00 € TTC

2-2 : La formation

Tarifs TTC des formations pour les musiciens (4 heures d'atelier)

50,00 € TTC pour les musiciens des studios (détenteurs de la carte musicien)

65,00 € TTC pour les autres



ESPACE
MUSICAL
ACHÈRES

Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères
2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES
Tél : 01 39 11 86 21 - Fax : 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

3) LE BAR

Création de tarifs supplémentaires pour **à partir du 1^{er} janvier 2023** :

- Biscuiterie salée : 0,50 € / 1.00 € / 2.00 € TTC
- Biscuiterie sucrée / confiserie : 0,50 € / 1.00 € / 2.00 € TTC

4) LES MISES A DISPOSITION DU LIEU

A partir du 1^{er} janvier 2023, le SAX refacturera aux associations achéroises et hors Achères qui solliciteront une mise à disposition du SAX pour leurs spectacles, les frais liés au personnel technique intermittent (fiches de paie comprises), le personnel de sécurité, et les frais de restauration des personnels mobilisés pour ces accueils.

Un devis sera fourni à toute association souhaitant disposer du lieu.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- de voter les nouveaux tarifs des usagers comme exposé ci-dessus.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

DECIDE

DECISION : Adopté à 8 votes « pour » et 3 « abstention »

Vote :	nombre de votants : 11	Unanimité :
		Abstention : 3
		Pour : 8
		Contre :

Fait et délibéré à Achères, le 08 décembre 2022

**Pour extrait et conforme,
Le Président de l'EPIC Le Sax**

Monsieur Marc Honoré
Envoi au contrôle de légalité